



CTM budgétaire 27 septembre 2019

Déclaration commune CGT - FO – CFDT – FSU

Mesdames, Monsieur les ministres, Madame la secrétaire générale, Mesdames, Messieurs, chers Camarades,

Ce CTM budgétaire sur le PLF 2020 des programmes des missions de la sphère ministérielle transition écologique et solidaire et cohésion des territoires, intervient après un nouveau remaniement ministériel intervenu au cours de l'été. C'est aussi le premier CTM budgétaire de ce que vous appelez l'acte II du quinquennat. Cet acte II serait-il celui d'une prise de conscience par le Gouvernement de l'urgence écologique ? Si les déclarations du Président de la République appelant à "répondre à l'appel de l'océan et de la forêt qui brûle, à agir", a pu chez certains susciter l'espoir, la diffusion par *Le Parisien* et *Le Monde* des lettres plafonds pour nos ministères ne permet plus de douter : la réponse est NON ; la réponse est violemment NON. La réponse traduit le mépris du Gouvernement envers les agents d'un ministère pourtant dit prioritaire mais dans les faits biodégradables.

Et puisque vous nous avez invités la semaine dernière, Mme la Ministre de la transition écologique et solidaire, à ne pas croire tout ce que nous pouvons lire dans les journaux, ni les chiffres de certains rapports parlementaires, nous vous demandons d'informer chaque agent individuellement du plan social que vous vous apprêtez à mettre en place dans ce ministère dit prioritaire :

En 2020 : 1177 suppressions de postes au MTES (services et opérateurs), 1149 postes transférés au ministère de l'Intérieur (secrétariats généraux communs) et 1000 postes au ministère de l'Enseignement Supérieur (IFSTTAR) !

En 2021 et 2022 : 2350 suppressions de postes, perspective de transfert complémentaire de 1000 postes au ministère de l'Intérieur (extension des SGC aux DREAL et DEAL)!

Soit au total 3531 suppressions qui font suite aux 6314 subies entre 2015 et 2019, sans oublier les transferts massifs d'agents programmés dans d'autres ministères (3150) comme celui de l'Intérieur ou de l'enseignement supérieur.

Près de 13 000 emplois perdus en 8 ans, près de 20% des effectifs du ministère !

Vous leur expliquerez l'impact de cette baisse des effectifs sur leurs missions, sur leurs conditions de travail, sur leurs conditions de vie au travail. Vous les rassurerez sur les mesures d'accompagnement qui seront mises en place dans les réorganisations à venir... Peut-être vous croiront-ils, rien n'est moins sûr. D'autant que nombre d'entre eux ont déjà subi les épisodes précédents.

Puisqu'il semble être à la mode de s'adresser directement aux agents, de les consulter individuellement, que cette méthode semble être votre conception du dialogue social, ayez donc le courage de leur écrire individuellement, comme vous aurez bien entendu le courage d'assumer ensuite les conséquences de vos choix sur la santé physique et psychique des agents

dont vous avez la responsabilité. Pour autant, notre légitimité électorale est incontournable et incomparable avec nombre de scrutins politiques, et la parole des agents, nous vous la portons aujourd'hui au travers du recueil de messages qui vous sont adressés.

Le projet de loi de finance que vous nous présentez aujourd'hui invite une nouvelle fois notre CTM à la réflexion sur l'ambition du Gouvernement en matière de transition écologique et de lutte contre le réchauffement climatique. Est-il raisonnable de dissocier politiques publiques et services publics ? Nous pensons que non, nous affirmons une nouvelle fois que les politiques publiques doivent être portées par des services publics et des agents publics sous statut nombre suffisant et avec les moyens nécessaires à l'accomplissement de leurs missions.

Il n'est pas raisonnable Mesdames les Ministres de la transition écologique et solidaire et de la cohésion des Territoires de considérer comme prioritaires : les enjeux de transition écologique, énergétique... les réponses aux besoins de logement et de rénovation des bâtiments, de prévention vis-à-vis des risques technologiques ou naturels, de sécurité et de contrôle des transports aériens, maritimes, terrestres... de protection de l'eau, de la biodiversité et de la mer... les impératifs d'entretien, de pérennité, de régénération et d'intermodalité des infrastructures de Transports... les nécessités d'expertise technique de l'Etat dans les territoires... **en réduisant sans cesse les effectifs et moyens de fonctionnement de nos services et établissements publics et en les abandonnant à la tutelle unique du ministère de l'Intérieur.**

L'austérité budgétaire sans fin pour toutes les missions publiques, prioritaires ou non, le recours aux solutions de marché, à la concurrence et au libre échange sur tous sujets, la restriction du périmètre des missions publiques, la simplification pour les entreprises et les dérogations aux normes, l'affaiblissement constant de l'égalité républicaine au bénéfice de la modularité territoriale... Voici ce qui est en cause et incompatible avec le besoin de planification, de réglementation, d'incitation, de contrôle, de gestion patrimoniale... que seule la puissance publique peut avoir et qui sont nécessaires aux besoins de notre société et de la planète.

Dans ces conditions, les représentants au CTM et membres du CDME que nous sommes vous demandent :

1- Que faites-vous pour éviter la disparition programmée de votre ministère et de notre pôle ministériel ? Assumez-vous le slogan « l'Ecologie n'est pas un service public » ?

- Quels arbitrages budgétaires du triennal 2020/2022 pour le MTES/MCTRCT et leurs opérateurs qui sont souvent encore plus maltraités (CEREMA, Météo-France, VNF,...) ?

- Votre ministère se vide de ses cadres, notamment techniques. Votre administration produira-t-elle enfin la réflexion globale sur l'avenir de la filière technique et sa déclinaison dans un projet stratégique, inscrits à l'agenda social ?

- Votre ministère est riche de plusieurs écoles de formation. Attractivité, rémunération des élèves, débouchés à la sortie, pérennité des établissements, que portez-vous pour celles-ci ?

- Assumez-vous la responsabilité d'accompagner la perte de la personnalité morale de l'IFSTTAR ? Si oui, avez-vous prévu d'en faire de même avec nos écoles ?

- Quelles propositions formulées pour l'administration centrale dans le cadre d'AP 2022 ?

- Qu'avez-vous à dire à des agents qui ont déjà subi nombre de repositionnements en cascade en DDT, et comment défendez-vous le maintien d'une chaîne de commandement ministérielle au travers de vos directions régionales ?
- Dans le cadre de la création des secrétariats généraux communs Pref/DDI, que faites-vous pour éviter le pire concernant les DDT(M) ? Comment comptez-vous sauvegarder l'action sociale ministérielle ? Quels engagements prenez-vous auprès des agents qui ne seraient pas volontaires pour intégrer les SGC? Et que faites-vous pour éviter que l'épidémie s'étende aux DREAL et DEAL ?
- Assumez-vous que le projet de décret ANCT ne prévoit pas à ce stade que le ministère en charge du développement durable et de l'ingénierie participe à la tutelle de l'agence ? Que faites-vous pour que les DDT(M) soient désignées déléguées adjointes au niveau local ?
- Poursuites de coupes budgétaires sur le logement : après 800 millions en 2018, 890 millions en 2019, comment justifiez-vous la suppression de 1,3 milliards en 2020 ?
- Quel est votre arbitrage sur les missions des laboratoires d'hydrobiologie?
- Comment construire l'OFB avec 127 suppressions d'emplois prévus alors qu'à la création on a besoin de plus de moyens ?
- Quel devenir des parcs nationaux ?
- Quelle trajectoire pour les agences de l'eau : moyens humains, redevance biodiversité, plafond mordant... ?
- Travaillez-vous avec le MCTRCT à l'éclatement des DIR auprès des conseils départementaux, travaillez-vous de concert avec les sociétés d'autoroute pour leur ouvrir de nouvelles rentes de situation, ou bien redonnez-vous les moyens nécessaires aux DIR ?
- Quel calendrier de négociation du futur protocole DGAC et quelles garanties pour un plan pluriannuel de recrutements dans tous les corps pour faire face à la croissance du trafic aérien ?

2- Que faites-vous pour reconnaître la persévérance et la loyauté des agents de vos ministères qui tiennent le navire à flot dans la tempête (au prix d'un millions d'heures supplémentaires non rémunérées en 2016/2017). Comment leur renvoyez-vous l'ascenseur alors que votre pôle ministériel a rendu 100 millions d'euros de titre 2 entre 2016 et 2018 ?

- Avez-vous demandé et enfin obtenu la dérogation définitive au RIFSEEP des corps soumis à l'ISS?
- Votre pôle ministériel dispose du pire des RIFSEEP : vous engagez-vous à ce que votre administration fasse enfin évoluer sa note de gestion dans le sens de la fluidité des parcours professionnels (maintien de rémunération en cas de mobilité en particulier) et à revaloriser l'IFSE.
- Quelles mesures catégorielles avez-vous proposées et obtenues dans le cadre du PLF 2020 ? Les taux de base de l'ISS et de la PSR seront ils enfin revalorisés après plusieurs années de gel ?
- Sur l'égalité professionnelle, avec l'exigence que les suites concrètes soient données : vous engagez-vous à réellement pousser l'ouverture à la semaine de 4 jours, au-delà de la simple expérimentation, et à obtenir la subrogation pour les agentes contractuelles durant leur congé maternité (la DGAC a réussi) ?

- Concernant les OPA et les Ouvriers d'État de la DGAC, Monsieur Hulot a échoué face à la Fonction Publique, monsieur De Rugy ne s'en est pas préoccupé, Madame la Ministre saurez-vous vous montrer à la hauteur des enjeux ?
- Quels gestes avez-vous prévu de faire en matière d'action sociale (protection sociale complémentaire, restauration collective)?

3- Alors que la loi de « transformation » de la Fonction Publique vise à réduire à sa plus simple expression le dialogue social et le recrutement de fonctionnaires, quelle déclinaison est envisagée au sein de ces ministères : quelles garanties de transparence, d'égalité pour les carrières et rémunérations de ses agent.e.s, qui plus est dans un contexte de préfectoralisation ?

- Ligne de gestion et CAP : défendez-vous, dans l'intérêt de maintenir des compétences techniques, un périmètre par corps ? Par filière ? Quel espace de dialogue social formel comptez-vous organiser ?
- Disparition programmée des compétences des CAP : quel dispositif mettez-vous en place pour éviter de prendre de mauvaises décisions individuelles ? Vous engagez-vous à conserver des cycles de mobilités ?
- Disparition programmée des CHSCT : porterez-vous la mise en place de sous-commissions dédiées à l'hygiène et à la sécurité dans l'ensemble des services disposant aujourd'hui d'un CHSCT ?
- Disparition d'espaces de dialogue social à l'initiative de votre administration : commissions indemnitaires, concertations lors des processus de promotion... Décidez-vous de rétablir des dispositions qui existaient encore récemment et participent de la transparence des décisions et de l'égalité de traitement ?
- Sans volonté politique, les différentes voies de dérogation au recrutement de fonctionnaires peuvent conduire à l'extinction du recrutement de fonctionnaires dans votre pôle ministériel : quelle est votre volonté en la matière ? Laissez-vous les DG des Établissements Publics faire ce qu'ils veulent ?
- Continuez-vous comme votre prédécesseur à attaquer les droits syndicaux et les modalités de gestion des permanents syndicaux ?

Merci de votre écoute.



4

